

Communiqué de la Commission en charge de l'enquête publique aux associations, aux représentants de la société civile et aux particuliers intéressés par cette enquête

**Enquête publique relative au projet de modification du PDU « Projet mobilités 2020-2025-2030 » Grande Agglomération Toulousaine :
Maintien de la durée prévue initialement**

La commission d'enquête apprécie l'implication des citoyens dans la vie et l'évolution de l'agglomération et félicite les différents acteurs de la démocratie participative pour le travail d'information qu'ils réalisent. Ils constituent un chaînon essentiel dans la démocratie locale et le développement durable du territoire. Leurs contributions dans le cadre d'une enquête publique vont au-delà de l'intérêt individuel et visent le bien-être général dans la cité.

Dans le cadre de la présente l'enquête publique, la commission d'enquête a reçu des demandes de prolongation de l'enquête publique et de réalisation de permanences et de réunions publiques supplémentaires.

Pour mémoire, le code de l'environnement stipule que la durée d'une enquête publique:

- ne peut être inférieure à trente jours pour les plans faisant l'objet d'une évaluation environnementale ;
- peut être prolongée pour une durée maximale de quinze jours, notamment pour organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation.

Bien que le dossier présenté à l'enquête soit volumineux, la commission considère que :

- plusieurs réunions de concertation ont été organisées régulièrement à l'initiative du porteur de projet entre 2015 et 2017, impliquant un grand nombre d'acteurs locaux et le public ;
- des informations sur les divers projets ont été communiquées au public au fur et à mesure de l'élaboration du plan de déplacement urbains, puis mises à disposition sur les sites internet www.mieuxbouger.fr et www.tisseo-collectivites.fr ;
- la consultation de toutes les pièces du dossier est possible pendant toute la durée de l'enquête 24 h/24 via le site internet du SMTC-Tisséo, ce qui contribue à la bonne information du public et facilite l'analyse des différentes pièces du PDU ;
- dès le départ, la durée de l'enquête a été fixée à 36 jours, soit 6 jours de plus que la durée légale minimale ;
- pendant toute la durée de l'enquête, la commission informe et écoute le public deux fois par semaine ;
- au cours des 3 premières semaines de l'enquête, cinq réunions publiques sont organisées afin de :
 - proposer une bonne information sur le contenu du projet dès le début de l'enquête ;
 - de laisser ensuite suffisamment de temps pour transmettre les observations aux commissaires-enquêteurs ;
- une durée d'enquête trop longue risque de « diluer » la contribution du public et de diminuer la fréquentation des permanences.

Pour ces raisons, une prolongation de l'enquête au-delà de la durée prévue initialement ne nous semble pas nécessaire. Par conséquent, la durée initiale est maintenue et l'enquête publique se terminera donc à l'issue d'une période de 36 jours, soit le 10 octobre 2017 à 17 h.

D'ici là, la Commission d'enquête invite le public et tous les acteurs de la Grande agglomération toulousaine à poursuivre activement sa participation et à venir rencontrer les commissaires-enquêteurs pendant les permanences et la réunion publique à venir.



Sabine Nascinguerra



Jean-Guy Gendras



Vincent Saint-Aubin



Bernard Poulligny



Christian Marty